

Directeur- directrice d'école / école primaire / La Force

Fiche poste

DESCRIPTION DU POSTE

Contexte de l'école

Le groupe scolaire de La Force qui correspond à une fusion des 2 écoles de cette même commune fait partie du secteur de recrutement du collège de La Force (560 élèves dont 150 collégiens de 6^{ème}). Sa structure se compose de 11 classes (4 maternelles + 7 élémentaires), la direction bénéficiant à ce titre d'une décharge de 50 % d'enseignement. Un complément de décharge d'enseignement de 25% au titre de l'expérimentation et du suivi des élèves accueillis a été accordée à titre dérogatoire et fera l'objet d'une évaluation à la fin de l'année 2021-2022.

L'équipe pédagogique se construira autour d'un nouveau projet d'école à la hauteur du secteur de collège dont le diagnostic pourra être initié dès septembre 2021 dans le cadre du projet d'écoles en secteur de collège. Dans le cadre d'un travail partenarial, le futur projet d'école sera un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite scolaire en cohérence avec le PEDT et le parcours culturel des élèves.

Définition du poste et des missions

La gestion de cette école implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel.

Elle requiert en outre un **sens aigu du pilotage**, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages.

Compétences attendues

1- Le directeur/ la directrice aura des compétences :

- **d'expertise pédagogique** pour initier les réponses les plus adaptées aux besoins des élèves et développer les objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture (S4C), pour assurer une bonne coordination entre **tous** les enseignants de l'école, des **3 cycles** d'enseignement afin de construire une véritable continuité des acquis de la maternelle au CM2, pour impulser les liaisons nécessaires en particulier avec le collège de la Force.
- d'analyse des résultats des élèves au regard des évaluations nationales et d'indicateurs précis définis en équipe pédagogique ;
- de conduite de réunions pour organiser avec régularité et efficacité des conseils de maîtres et de cycles qui viseront notamment à la mise en œuvre des programmes officiels, à la construction d'outils d'harmonisation intra et inter- cycles, à l'évaluation des attendus du SC4 et des parcours d'apprentissage ;
- de conduite des dispositifs de suivi et de personnalisation des parcours (conseils de cycles, équipes éducatives) :
prendre en charge et accompagner **tous** les publics scolaires (mise en place de PPRE, PPS, PAP...) ; réunir toute équipe éducative autant que de besoin.
- d'élaboration et de conduite et de rédaction collective d'un projet d'école centré sur les points d'amélioration identifiés.
- de mobilisation des ressources humaines autour des activités pédagogiques complémentaires, des stages de remise à niveau et des compétences repérées (LVER, numérique éducatif, sciences, histoire des arts).

Le directeur aura également de fortes capacités :

- de médiation, d'écoute et de gestion ;
- de prévention, de régulation des conflits ;
- de sensibilisation de l'équipe pédagogique à l'importance de la qualité du climat scolaire et du bien-être à l'école ;
- de mutualisation et de capitalisation de l'expérience pédagogique et d'animation d'équipe.

2- Au regard des spécificités de l'école, le directeur devra tout particulièrement :

- être ouvert aux innovations pédagogiques ;
- travailler en équipe au sein du secteur de collège et en particulier avec la principale du collège de La Force, avec les directeurs et enseignants des autres écoles du secteur, avec l'équipe de circonscription ;
- veiller à la bonne marche de l'école dans toutes ses dimensions (*accueil, surveillance, sécurité, élaboration, diffusion du règlement intérieur, prise en charge des élèves handicapés...*) ;
- veiller à une bonne articulation scolaire /périscolaire et des différents temps de l'école.
- rendre lisibles et compréhensibles les attentes de l'école pour toutes les familles.
- travailler spécifiquement à la qualité et à la communication des relations de l'école avec les parents d'élèves, avec les élus, les services municipaux, avec l'ensemble des partenaires qui contribuent à l'action éducative dans le cadre du projet d'école.
- s'engager à construire des valeurs communes de laïcité, de respect mutuel, de démocratie scolaire.
- être sensibilisé aux valeurs de l'Ecole Inclusive et aux modalités d'accueil des élèves à BEP

MODALITE D'AFFECTATION

Condition : être enseignant du 1^{er} degré inscrit sur la liste d'aptitude départementale aux fonctions de directeur d'école
Affectation à titre définitif

L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction.

ELEMENTS DE REMUNERATION

Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon

MODALITE DE RECRUTEMENT

Entretien devant une commission départementale composée de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale ou son représentant, d'un inspecteur de l'éducation nationale et d'un conseiller pédagogique de circonscription.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter Madame VEAU (IEN Bergerac Ouest).
